

Blouin,	Gordon,	Lind,	Reid,
Boulanger,	Goyer,	Loiselle,	Richard,
Brown,	Granger,	Macaluso,	Rideout (M <sup>me</sup> ),
Byrne,	Gray,	Macdonald	Rinfret,
Cadieux,	Greene,	(Rosedale),	Robichaud,
Cameron	Groos,	MacEachen,	Rochon,
(High Park),	Guay,	Mackasey,	Rock,
Cantin,	Habel,	McIlraith,	Ryan,
Cardin,	Haidasz,	McLean (Charlotte),	Sauvé,
Caron,	Harley,	McNulty,	Sharp,
Carter,	Hellyer,	McWilliam,	Stafford,
Cashin,	Honey,	Marchand,	Stanbury,
Choquette,	Hopkins,	Martin (Essex-Est),	Stewart,
Chrétien,	Howard,	Matheson,	Tardif,
Clermont,	Hymmen,	Matte,	Teillet,
Comtois,	Isabelle,	Mitchell,	Thomas
Côté (Dorchester),	Johnston,	Morison,	(Maisonneuve-
Côté (Longueuil),	Klein,	Munro,	Rosemont),
Cowan,	Lachance,	Neveu,	Thompson,
Crossman,	Laflamme,	Nicholson,	Tolmie,
Davis,	Laing,	O'Keefe,	Tremblay,
Deachman,	LaMarsh (M <sup>11e</sup> ),	Olson,	Trudeau,
Drury,	Lamontagne,	Orange,	Tucker,
Dubé,	Langlois	Otto,	Turner,
Duquet,	(Chicoutimi),	Patterson,	Wahn,
Émard,	Laniel,	Pearson,	Walker,
Éthier,	Laverdière,	Pelletier,	Watson
Faulkner,	Leblanc (Laurier),	Pennell,	(Châteauguay-
Favreau,	LeBlanc (Rimouski),	Pepin,	Huntingdon-
Forest,	Leboe,	Pickersgill,	Laprairie),
Foy,	Lefebvre,	Pilon,	Whelan,
Gendron,	Legault,	Prud'homme,	Winters,
	Lessard,	Racine,	Yanakis—134.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour l'année terminée le 31 mars 1965, conformément à l'article 11 de la Loi sur le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, chapitre 4, Statuts du Canada, 1953-1954. (Versions française et anglaise).

Par M. Laing,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 11 inclusive-ment, édictés par le commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 25 juin 1965, conformément à l'article 15 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, S.R.C. 1952, modifié en 1953-1954, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-1430 du 6 août 1965, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).